

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. C'est la première fois que j'en entends parler. Nous n'avons certainement reçu des États-Unis aucune communication ni aucun avis de cette nature.

M. Forrestall: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention d'entrer en rapport avec le gouvernement américain afin d'obtenir des renseignements sur ce projet ou s'il estime que le traité Rush-Bagot qui interdit la présence de navires de guerre dans les Grands lacs est dépassé et caduc?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que si les États-Unis avaient des projets de ce genre, ils nous consulteraient.

LES ROUTES

LE CAMIONNAGE LE DIMANCHE ET LES RÉPERCUSSIONS SUR LA SÉCURITÉ

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je voulais adresser ma question au ministre des Transports. Comme ce n'est pas son jour de présence à la Chambre et comme son secrétaire parlementaire est absent, un ministériel compétent accepterait-il ma question comme préavis? Compte tenu de la demande d'une importante compagnie canadienne de camionnage visant l'usage sans restriction des grandes routes le dimanche et du fait que cela compromettra probablement la sécurité de la circulation, le ministre a-t-il l'intention d'étudier cette question importante?

L'IMMIGRATION

LA DEMANDE D'AIDE D'UN IMMIGRANT POLONAIS INTERNÉ DANS UNE MAISON DE SANTÉ

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il fera une déclaration à la Chambre au sujet d'un immigré polonais de 61 ans qui demeure maintenant dans la circonscription de Parkdale sous le nom de Nikolaj Gilewicz. Il a été détenu par les services hospitaliers de l'Ontario pendant neuf ans et il s'est récemment rendu au bureau de l'Immigration de Toronto pour demander de l'aide afin de retourner dans son pays.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'examinerai volontiers la question et donnerai à la Chambre des renseignements au sujet de la situation de cet homme dans le domaine de l'immigration.

M. Haidasz: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre aurait-il eu l'occasion de communiquer avec les autorités provinciales afin de discuter de la possibilité d'examiner ou de revoir les dossiers des malades mentaux qui sont des immigrants incapables de s'exprimer dans la langue de travail de cette institution?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas communiqué avec les autorités provinciales à ce sujet, mais je serai heureux de prendre en considération la suggestion du député.

M. Paproski: Examinez aussi le cas de Danny le Rouge.

LE CENTENAIRE DU MANITOBA

L'AIDE AUX CHAMPIONNATS DE BASEBALL

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon Souris): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui, paraît-il, est absent par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Peut-être qu'en raison de l'urgence de la question, je pourrais l'adresser à son secrétaire parlementaire. Étant donné que le Manitoba, dans le cadre de la commémoration, cette année, de son centenaire est l'hôte tout à la fois du championnat de baseball pour seniors et du championnat national pour juniors, le ministre annoncera-t-il bientôt l'octroi d'une aide généreuse en vertu du programme de la Santé et du sport amateur?

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je signalerai volontiers la question au ministre.

M. George Muir (Lisgar): Comme il est d'usage que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social paie le déplacement des équipes en visite qui viennent participer aux finales des championnats canadiens de baseball amateurs, le député voudrait-il assurer la Chambre que cet usage sera maintenu compte tenu surtout, des dépenses supplémentaires que les villes en cause doivent assumer à l'occasion de leurs fêtes du centenaire

M. l'Orateur: Le député présente une instance au ministre, il doit donc présumer que la proposition sera examinée par le gouvernement ou par le ministre en cause.

M. Jack Cullen (Sarnia): L'honorable représentant voudrait-il signaler au ministre que ces deux requêtes ont été parfaitement exposées dans une lettre que j'ai écrite il y a trois semaines